

Réf: Dossier 225642

Avis de constitution

SOCIETE « ATS DERMA »

Siège Abidjan Commune Cocody Quartier Angré
Château non loin de la pharmacie du château, 21 BP 5171
ABIDJAN 21, Lot N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATS DERMA »

Objet : • Fabrication Et Vente De Produits Cosmétiques
Et Cosméceutiques

- Importation Et Vente De Matériels Médicaux
- Importation Et Vente De Machines Et Matériaux

D'imprimerie

- Importation Et Vente D'équipements D'officine
- Importation De Matière Première D'officine

Cosméceutique

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Commune Cocody Quartier Angré

Château non loin de la pharmacie du château, 21 BP 5171
ABIDJAN 21, Lot N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) M ATTA KOUASSI ISAC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04234 du 07/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53096/GTCA/RC/2023 du 07/11/2023

